



MOTION du Conseil National du SNABF Solidaires adressée au gouverneur NOYER

Le 3 décembre dernier, à l'issue de la réunion du groupe de concertation sur la réforme de notre régime de retraite, la Banque s'est engagée à ce que vous receviez rapidement les organisations syndicales. Vous avez vous-même confirmé cet engagement lors de la réunion du Comité central d'entreprise du 5 décembre.

Réuni à Paris les 2 et 3 février, le Conseil National du SNABF Solidaires exige solennellement la communication de la date de cette rencontre que vous présiderez. Nous vous rappelons que nous attendons également de cette réunion qu'elle marque enfin l'ouverture de véritables négociations sur ce qui constitue, pour le SNABF Solidaires, le cœur de la réforme, notamment sur les points suivants :

- l'intégration du principe des droits acquis,
- la compensation de la perte de pouvoir d'achat liée à l'élargissement de l'assiette des cotisations,
- des garanties financières en vue d'assurer l'équilibre durable de notre régime de retraite.

Soyez convaincu que, fort du soutien massif du personnel lors de la journée du 1^{er} décembre, le SNABF Solidaires refusera de cautionner une réforme qui se traduirait par une régression considérable des droits individuels et collectifs du personnel.

Il mettra aussi tout en œuvre pour organiser la mobilisation la plus large possible du personnel pour que soient prises en compte ses revendications et attentes légitimes.